

# Constructions fondamentales, pragmatèmes et constructionnalisation : une étude de cas de la structure <impératif + voir<sup>1</sup>

**Marta Saiz Sánchez**Universidad Complutense de Madrid  **Sonia Gómez-Jordana Ferary**Universidad Complutense de Madrid  <https://dx.doi.org/10.5209/thel.99470>

Recibido: 04/12/2024 • Aceptado: 06/03/2025

**FR Résumé :** Il existe en français une série de locutions verbales formées sur un impératif + *voir*. Le verbe à impératif est le plus souvent conjugué à la deuxième personne – *dis voir, tiens voir* – ou à la première personne du pluriel – *voyons voir, regardons voir*. Ces expressions peuvent avoir une valeur discursive en dehors du cadre de la phrase. L'objectif de cet article est tout d'abord de confronter deux approches théoriques – d'une part la phraséologie *mel'čukienne* et, d'autre part, les théories de la Pragmaticalisation et de la Constructionnalisation – qui abordent des unités linguistiques similaires, appelées, selon les approches, *constructions fondamentales, pragmatèmes* ou *constructions* tout court. Dans un deuxième temps, à la lumière de ces théories, l'article analyse les locutions *dis voir, montre voir, écoute voir, voyons voir*, etc. d'un point de vue sémantique et diachronique afin de montrer qu'elles sont toutes dérivées de la construction <impératif + voir>, qui a un sens central identifiable dans toutes les formes.

**Mots clés :** constructionnalisation ; pragmatèmes ; grammaticalisation ; matrice lexicale ; locution verbale.

## ES Construcciones fundamentales, pragmatemas y construccionalización : un estudio de caso de la estructura <imperativo + voir>

**Resumen:** Existe en francés una serie de locuciones verbales cuya forma es imperativo + *voir*. El verbo en imperativo suele conjugarse en segunda persona – *dis voir, tiens voir* – o en primera persona del plural – *voyons voir, regardons voir*. Estas expresiones pueden tener valor discursivo más allá de los límites de la frase. El objetivo de este artículo es, en primer lugar, comparar dos enfoques teóricos – la fraseología *mel'čukiana*, por un lado, y las teorías de la Pragmaticalización y la Construccionalización, por otro – que analizan unidades lingüísticas similares, denominadas, según el enfoque, *construcciones fundamentales, pragmatemas* o *construcciones* a secas. En segundo lugar, a la luz de estas teorías, el artículo analiza las locuciones *dis voir, montre voir, écoute voir, voyons voir*, etc. desde un punto de vista semántico y diacrónico para demostrar que todas ellas derivan de la construcción <imperativo + voir>, que tiene un significado central identificable en todas las formas.

**Palabras clave:** construccionalización; pragmatemas; gramaticalización; matriz léxica; locución verbal.

## ENG Fundamental Constructs, Pragmatemes and Constructionalization: a Case Study of the <imperative + voir>

**Abstract :** In French, there is a set of verbal phrases based on an imperative + *voir*. The imperative verb is most often conjugated in the second person – *dis voir, tiens voir* – or the first-person plural – *voyons voir, regardons voir*. These expressions may present a discourse value outside of the sentence. The aim of this article is first to compare two theoretical approaches – the *Mel'čukian* phraseology, on the one hand, and Pragmaticalisation and Constructionalisation theories, on the other – which deal with similar linguistic units, called, depending on the approach, fundamental *constructions, pragmatemes* or just *constructions*.

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié du soutien du projet de recherche PID2020-113017GB-I00 « Énonciation et pragmatique historique du français », du Ministerio de Ciencia e Innovación, Espagne.

Secondly, in the light of these theories, the article analyses the expressions *dis voir*, *montre voir*, *écoute voir*, *voyons voir*, etc. from a semantic and diachronic point of view in order to demonstrate that they are all derived from the construction <impératif + voir>, which has a central meaning identifiable in all the forms.

**Key words :** constructionalization; pragmatemes; grammaticalization; lexical matrix; verbal phrase.

**Sommaire:** 1. Introduction. 2. Pragmatèmes et constructions fondamentales : l'approche mel'čukienne. 2.1. Les pragmatèmes. 2.2. Les constructions fondamentales. 2.3. Les matrices lexicales. 3. Grammaticalisation, pragmatisation et constructionnalisation. 3.1. Les marqueurs du discours : grammaticalisation et pragmatisation. 3.2. La Grammaire de constructions et la Constructionnalisation. 3.3. L'approche diachronique de la Grammaire de constructions. 4. La construction <impératif + voir>. 4.1. Deux approches sur les constructions. 4.2. La construction/matrice lexicale <impératif + voir>. 4.3. La constructionnalisation de <impératif + voir>. 5. Conclusion.

**Cómo citar:** Saiz Sánchez, Marta & Gómez-Jordana Ferary, Sonia. (2025). « Constructions fondamentales, pragmatèmes et constructionnalisation : une étude de cas de la structure <impératif + voir> ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 40(1), 29-39. <https://dx.doi.org/10.5209/thel.99470>

## 1. Introduction

Les lignes qui suivent se veulent un hommage au professeur Álvaro Arroyo Ortega, qui a développé toute sa carrière académique à l'Université Complutense de Madrid. Excellent enseignant, enthousiaste de son métier et de la langue française, il a su transmettre aux auteures de ce travail la curiosité et la passion nécessaires pour entamer un parcours universitaire. Le professeur Arroyo a toujours préconisé la réflexion sur le fonctionnement de la langue au-delà de la grammaire. Dans ses cours, il invitait à confronter les problèmes que suscite l'analyse du discours contextualisé, « réel », dans lequel apparaissent toutes les formes linguistiques absentes des grammaires et des dictionnaires. Parmi ces structures que l'on ne peut pas analyser dans le cadre de la grammaire traditionnelle se trouvent les pragmatèmes (par ex. Blanco Escoda [2013] et Blanco Escoda et Mejri [2018]) et les constructions fondamentales (par ex. Arroyo Ortega [2020], Hernández Muñoz [2019, 2022]), expressions monolexicales et/ou polylexicales avec un degré de figement syntaxique et lexical variable. Il s'agit d'unités phraséologiques dont la valeur sémantique n'est déchiffrable que dans une situation communicative donnée. C'est le cas de *bonjour !*, *bonne nuit !* ou *comment ça se passe ?*, énoncés libres – car ils véhiculent un sens pragmatique complet –, fortement ancrés dans un contexte sociolinguistique donné et qui n'admettent pas – dans ce cas – de variabilité lexicale.

La réflexion théorique sur les notions de *pragmatème* et de *construction fondamentale* s'est développée dans le domaine francophone à partir des travaux menés par Igor Mel'čuk depuis les années 1970<sup>2</sup>. Mais il existe d'autres théories qui visent également à décrire le fonctionnement des unités linguistiques qui dépassent la sphère phrasétique. C'est le cas des théories de la Grammaticalisation et de la Pragmaticalisation, largement répandues dans le cadre angloaméricain et européen (par ex. Hopper et Traugott [1993], Narrog et Heine [2013] et Dostie [2004]). Ces théories se centrent aussi sur les processus-mêmes de création de ces unités linguistiques, d'où l'importance de la dimension diachronique dans cette approche. Au cœur de ces théories se trouve la notion de *marqueurs du discours*<sup>3</sup>, termes et expressions ayant subi une évolution leur permettant d'avoir une autonomie syntaxique et de recruter, éventuellement, de nouveaux sens dans la sphère pragmatique. Un exemple parmi des milliers d'autres seraient les verbes à l'impératif comme *tiens/tenez*, *dis*, *voyons* ou *allez*, qui ont développé des usages indépendants avec des valeurs propres au niveau discursif.

Dans ce même contexte scientifique<sup>4</sup> s'est développé un nouveau cadre théorique, celui de la Grammaire de constructions (par ex. Goldberg [2003], Hoffmann et Trousdale [2013] ou Hilpert [2014]), dans lequel une construction correspond à une association conventionnelle d'une forme et d'un sens (*form-meaning pair*). Cette théorie est particulièrement intéressante pour décrire l'évolution de la langue et le changement linguistique (par ex., Traugott et Trousdale [2013] et Hilpert [2021]). La constructionnalisation<sup>5</sup> est un procédé qui aboutit à la création de nouvelles associations forme-sens et qui donne lieu à des changements lexicaux, morphologiques et sémantiques dans les constructions. Nous pourrions considérer les expressions *voyons*

<sup>2</sup> Mel'čuk a développé la théorie linguistique Sens-Texte qui s'inscrit en grande partie dans le domaine de la phraséologie (Mel'čuk, 2006, 2015). Ses travaux constituent d'importants classements d'unités phraséologiques qui sont employés par de nombreux auteurs dans des cadres théoriques divers.

<sup>3</sup> Il n'existe pas une définition unitaire de *marqueur du discours* admise par toute la communauté scientifique. Il n'existe pas non plus une nomenclature unifiée pour désigner ces éléments linguistiques : *marqueur pragmatique*, *particule pragmatique*, *particule discursive*, etc. (Traugott, 2021 : 1). Nous renvoyons au travail fondateur de Schourup (1999), et aux travaux de Fraser (1999) et de Heine (2013), par exemple, pour des définitions plus ou moins larges de *marqueur du discours* relevant du domaine anglo-saxon. Rodríguez Somolinos (2011) en fait une présentation générale en français en prenant en compte les différents courants théoriques qui existent.

<sup>4</sup> La Grammaire de constructions s'est développée initialement dans le contexte angloaméricain dans les années 1990 et elle n'a été intégrée dans le contexte francophone que dans les années 2000. Aujourd'hui, cette approche est de plus en plus utilisée.

<sup>5</sup> Heine, Narrog et Long (2016) réfléchissent aux différences entre *grammaticalisation* et *pragmaticalisation*.

*voir, regarde voir, dis voir, etc.* comme des membres de la construction <impératif + *voir*>. Ces marqueurs, apparus à différentes époques, semblent tous dériver de cette même construction.

L'objectif de ce travail sera de confronter ces deux approches théoriques – d'une part la phraséologie mel'čukienne et, d'autre part, les théories de la pragmatisation et de la constructionnalisation – pour, dans un deuxième temps, décrire le fonctionnement de la structure <impératif + *voir*>. Cet exemple nous servira à illustrer les outils théoriques fournis par ces deux approches. Après cette introduction, dans la deuxième partie de cet article, nous décrirons plus en détail les propriétés des constructions fondamentales et des pragmatèmes tels que présentés par Mel'čuk (2006, 2015). Dans la troisième partie nous aborderons les caractéristiques des constructions dans le cadre de la Grammaire de constructions. Dans les deux cas nous insisterons sur les différences dans la manière d'approcher l'objet d'étude. Dans la quatrième partie nous approfondirons la description de la structure <impératif + *voir*> en employant les concepts des deux approches théoriques. Nous terminerons par quelques conclusions.

## 2. Pragmatèmes et constructions fondamentales : l'approche mel'čukienne

### 2.1. Les pragmatèmes

Selon Blanco Escoda et Mejri (2018 : 26-sq), les pragmatèmes sont un type de phrasèmes qui a pour caractéristiques d'être un énoncé autonome, généralement polylexical, sémantiquement compositionnel et restreint dans son signifié. Les pragmatèmes sont des unités indépendantes qui ne sont pas insérées dans d'autres énoncés, mais qui peuvent être introduites par des verbes de parole : *bon voyage ; je vous dis bon voyage*<sup>6</sup>. Le sens des pragmatèmes est conventionnel et le locuteur ne peut choisir ou varier les termes qu'il emploie pour exprimer un sens en particulier. L'expression *bon déplacement*, quoique grammaticale et facilement interprétable, n'est pas adéquate pragmatiquement parlant pour souhaiter à quelqu'un de faire bon voyage. Les pragmatèmes sont souvent polylexicaux et constituent des énoncés complets. Des unités comme *voyons !, attention ! ou zut !* sont aussi des pragmatèmes dans la mesure où elles sont sémantiquement restreintes à une situation de communication donnée. Le sens des pragmatèmes polylexicaux est généralement compositionnel, mais pas toujours. Par exemple, le sens de la formule d'excuse conventionnalisée *je suis désolé* n'invoque nullement la *désolation* du locuteur. Il n'existe pas une expression construite avec ce substantif désignant la *désolation* de ce dernier.

Les pragmatèmes sont également des expressions ritualisées ancrées dans le contexte énonciatif. Ils peuvent correspondre aussi bien à des *formules de routine* d'une conversation spontanée, qu'à un panneau – *danger de mort* affiché sur une porte, par exemple. Blanco Escoda et Mejri (2018) évoquent à plusieurs reprises la dimension diachronique pour expliquer le caractère ritualisé des pragmatèmes, mais sans aller au-delà. En effet, l'important travail de Blanco Escoda et Mejri (2018) se veut davantage théorique et vise à inventorier les différents types de pragmatèmes que l'on trouve dans les ouvrages lexicologiques et didactiques. Par ailleurs, l'analyse se fonde sur des exemples construits ou réels, et non pas sur un corpus de grandes dimensions. Il s'agit de répertorier ce type de phrasèmes et, surtout, de décrire leur relation avec le contexte énonciatif où ils apparaissent, leur mode de réalisation (écrit/oral), leur degré de figement graphique ou prosodique, les conséquences sociales qu'entraîne leur énonciation, etc.

Cette approche pour décrire ces unités pragmatiques vise à relier la dimension linguistique et la dimension sociale de la langue, ce qui permet de contribuer à la tâche du lexicologue et du didacticien. La définition des particularités des pragmatèmes permet de les analyser en dehors du cadre de la grammaire et de la morphosyntaxe.

### 2.2. Les constructions fondamentales

Les constructions fondamentales, entités décrites initialement par Mel'čuk (2013) et approfondies postérieurement, entre autres, dans Hernández Muñoz (2019), sont analysées également en dehors du cadre de la phrase. Les constructions fondamentales sont aussi un type de phrasème correspondant, « dans sa grande majorité, [à] des unités polylexicales qui se caractérisent par un sémantisme compositionnel et un figement syntaxique et pragmatique avec un fort composant culturel » (Hernández Muñoz, 2022 : 218). Les constructions fondamentales du français constituent donc un stock d'expressions linguistiques libres – employées de façon indépendante –, contraintes d'un point de vue syntaxique et pragmatique, et dont la valeur sémantique est idiomatique au sein d'une communauté linguistique donnée. Par exemple, les expressions *Je ne peux pas, j'ai piscine* ou *Touche pas à mon pote*<sup>7</sup> sont des constructions fondamentales du français dont l'interprétation nécessite des connaissances extralinguistiques qui les inscrivent dans un contexte social, publicitaire et médiatique en particulier. Le recensement des constructions fondamentales s'avère indispensable pour la didactique du français langue étrangère, un travail amorcé dans les années 1970 par Le Goffic et Combe McBride dans leur ouvrage *Les constructions fondamentales du français* (1975, cité par Hernández Muñoz, 2022 : 218).

Les constructions fondamentales présentent un caractère figé dans leur sens et/ou dans leur forme, ce qui permet de concevoir aussi des *constructions moules*, c'est-à-dire des structures polylexicales avec une partie fixe et une partie variable. C'est le cas de la construction *Touche pas à mon pote*, qui a donné lieu à un

<sup>6</sup> Nous empruntons les exemples à Blanco Escoda et Mejri (2018).

<sup>7</sup> Nous empruntons les exemples à Hernández Muñoz (2022).

moule<sup>8</sup> de type *touche pas à X* admettant une variabilité lexicale (*X*) qui s'est décliné sous les formes *touche pas à mon poste* ou *touche pas à mon église*. Dans la structure syntaxique *touche pas à X*, *touche pas à* est l'élément fixe et *X*, l'élément variable. En ce qui concerne le sens, l'emploi des nouvelles expressions convoquera toujours le slogan premier (*Touche pas à mon pote*), faisant appel à une connaissance ancrée dans la culture de la société francophone. Ainsi, la notion de (dé)figement est centrale dans ce cadre théorique : la construction fondamentale figée *Touche pas à mon pote* subit un processus de défigement aboutissant à la création de la construction moule *touche pas à X*, qui autorise une variabilité lexicale. Les locuteurs francophones pourront produire de nouvelles expressions à partir de cette construction moule, adaptées à des contextes contraints. Ils sont également capables d'interpréter toutes ces expressions et les préféreront à d'autres moins idiomatiques qui pourraient véhiculer un sens proche.

De même que pour l'étude des pragmatèmes, les constructions fondamentales et les constructions moules ont un fort ancrage dans la situation communicative, mais surtout dans le milieu social où elles sont employées. Le degré de figement de leurs différentes composantes (syntaxique, lexicale ou sémantique) permet une productivité qui n'existe pas dans les pragmatèmes. La notion de construction, telle que développée dans ce cadre théorique, sera tout aussi utile au domaine de la didactique du français langue étrangère. La dimension sociolinguistique de cette théorie a permis aussi de mettre en relation les constructions fondamentales avec d'autres unités linguistiques comme les *identitèmnes* (Hernández Muñoz et Arroyo Ortega, 2021).

### 2.3. Les matrices lexicales

Nous souhaitons inclure également dans cette partie la notion de *matrice lexicale*, proche de celle de *construction moule* définie ci-dessus, et amplement développée dans Anscombre (2011, 2012), entre autres. Les matrices lexicales sont des schémas formels préétablis avec un élément linguistique fixe et un autre variable (Anscombre, 2016 : 205). Il s'agit d'une association d'un invariant formel et d'un invariant sémantique. Les matrices lexicales sont des schémas productifs dont le sens est stable mais non compositionnel. Les matrices lexicales comportent des unités linguistiques fixes et des variables linguistiques telles que :

- a) Les unités linguistiques fixes sont des éléments grammaticaux (dans notre cas, un verbe *X* à l'impératif et l'adverbe *voir*).
- b) Les variables linguistiques représentent des éléments lexicaux (il s'agirait ici du verbe *dire*, *voir*, *regarder...*). Nous avons ainsi, formés sur la même matrice lexicale *regarde voir*, *écoute voir*, *voyons voir* avec une variation de personne dans le cas de *voyons voir* – et d'autres, comme nous le verrons.
- c) Ce schéma fournit une nouvelle unité linguistique et il est productif. Comme nous venons de le signaler, il existe en français contemporain, une série de locutions verbales partageant cette même matrice.
- d) À chaque matrice lexicale est lié un invariant sémantique qui n'est pas déductible des seuls termes en présence.

Comme nous le verrons dans la dernière partie de ce travail, la structure <impératif + voir> a été analysée comme une matrice lexicale (Gómez-Jordana, 2023a : 156) qui produit de nouvelles unités lexicales (*voyons voir*, *dis/dites voir*, *regarde/regardez voir...*) lorsqu'elle est combinée avec des verbes comme *voir*, à la P4, ou *dire* et *regarder*, à la P2 ou P5. Chaque locution a un sens propre, mais il y aurait une valeur sémantique commune sous-jacente rattachée à la matrice lexicale.

*Matrice lexicale* et *construction moule* sont donc deux façons de dénommer des structures productives qui permettent la création d'expressions lexicalement différentes, mais avec un sémantisme global et une forme syntaxique stables.

## 3. Grammaticalisation, pragmaticalisation et constructionnalisation

### 3.1. Les marqueurs du discours : grammaticalisation et pragmaticalisation

Depuis les années 1970-1980, beaucoup de linguistes d'horizons théoriques différents se sont intéressés aux propriétés de certains termes ou expressions dont le fonctionnement dépassait le cadre de la phrase et qui servaient au locuteur, entre autres, à structurer son discours, à se positionner face au discours de l'allocutaire ou à son propre discours, à signaler la source des informations véhiculées par le discours, etc. Ces éléments extra-phrastiques ont été dénommés de façon différente selon le courant théorique : *particule*, *marqueur* ou *connecteur*; *discursif*, *pragmatique* ou *argumentatif*, par exemple<sup>9</sup>. Certains auteurs ont tenté des classements pour essayer de résoudre le problème terminologique (Fraser, 1999, par ex.). Pour l'anglais, on a étudié le fonctionnement en synchronie de *well*, *you know*, *by the way*, etc. et pour le français, *mais*, *pour autant*, *quand même*, *apparemment*<sup>10</sup>, parmi tant d'autres.

<sup>8</sup> Jean-Claude Anscombre a développé toute une théorie sur le figement, notamment appliquée aux énoncés sentencieux. Voir, par exemple, Anscombre (2011) et Mejri (2013).

<sup>9</sup> Par commodité, nous choisissons d'employer la dénomination générique « marqueur du discours » en évitant de rentrer dans le débat terminologique et d'établir une taxonomie au sein de cette classe extrêmement hétérogène.

<sup>10</sup> Pour le français, la description du fonctionnement de ces termes et expressions découle des travaux fondateurs d'Oswald Ducrot et de Jean-Claude Anscombre sur la théorie de la polyphonie (Ducrot, 1972) et de l'Argumentation dans la langue (Anscombre et Ducrot, 1983).

Ces études ont mis en évidence la nécessité d'expliquer aussi comment ces termes ou expressions avaient acquis des valeurs pragmatiques au fil du temps. Se sont ainsi multipliées les études en diachronie qui montraient comment un terme ou une expression migre du domaine lexical en se déplaçant vers le domaine grammatical et/ou pragmatique (Traugott et Dasher, 2002). La grammaticalisation et la pragmatalisation ont été décrites comme deux processus évolutifs donnant lieu à ces éléments. Par exemple, Dostie (2004)<sup>11</sup> a étudié en détail la création des marqueurs du discours *regarde*, *voyons*, *tiens* et *mettons* à partir des formes d'impératifs par un processus de pragmatalisation. Ces termes subissent un « détachement sémantique » de l'unité verbale source et développent un sens plus subjectif renvoyant à la conscience ou à la perception dans un sens général (Dostie, 2004 : 39). Le sens de ces impératifs pragmatalisés touche ainsi à tout ce qui relève de l'interaction entre locuteurs ou du positionnement du locuteur par rapport à son entourage linguistique et extra-linguistique.

La grammaticalisation, quant à elle, permet la création de nouvelles unités grammaticales (spécifieurs nominaux, verbaux, adjetivaux, adverbiaux, coordonnants, subordonnants ou prépositions) à partir d'éléments lexicaux (noms, verbes, adjetifs et adverbes) (Dostie, 2004 : 29). Un exemple classique serait la formation du suffixe adverbial *-ment* à partir du substantif latin *mens*, *mentis* (« esprit, pensée, réflexion »). La grammaticalisation – tout comme la pragmatalisation – sont des phénomènes qui permettent d'expliquer l'évolution de la langue et aussi du changement sémantique depuis une perspective diachronique large.

Nombre d'auteurs ont perçu des schémas (angl. *patterns*) qui se répétaient dans l'évolution morphosyntaxique et sémantique de certains termes et structures (Traugott et Dasher, 2002). Ainsi, les phénomènes de pragmatalisation et de grammaticalisation s'appliquent de façon similaire (sinon identique) à certains termes ou expressions apparentées. C'est le cas de certains adverbes en *-ment* – comme *justement*, *apparemment* ou *décidément* –, qui sont passés d'avoir une incidence sur un constituant ou, tout au plus, sur la phrase, à avoir une incidence sur l'énonciation. Ce processus de pragmatalisation se constate non seulement en français, mais aussi dans d'autres langues comme l'espagnol<sup>12</sup>, où l'évolution est la même, mais à une vitesse différente (Gómez-Jordana, 2010).

### 3.2. La Grammaire de constructions et la Constructionnalisation

En ce qui concerne la Grammaire de constructions<sup>13</sup>, les réflexions premières ont commencé à la fin des années 1980 dans le milieu linguistique anglo-américain (Fillmore, Kay et O'Connor, 1988). Le point de départ était la réflexion sur les expressions idiomatiques, dont le sens peut être compositionnel ou non, ce qui a permis de les caractériser comme « un phénomène linguistique central, et non plus périphérique » (Legallois et Patard, 2017 : 6). Dans cette approche, il existe des « règles de grammaire permettant d'assembler les unités lexicales dans des constructions complexes », avec des tailles et des degrés de complexité variables (Carlier et Prévost, 2021 : 11). Dans le cadre de la Grammaire de constructions, la syntaxe et le lexique ne sont pas deux éléments de la langue indépendants dans la mesure où certaines unités de sens sont forgées dans des construits syntaxiques admettant une variabilité lexicale – ce que l'on remarque également dans le concept *mel'čukien* des constructions moules. Il existe des schémas syntaxiques productifs avec des propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques, qui appartiennent à un réseau de constructions tout en maintenant leurs spécificités (Legallois et Patard, 2017 : 6).

Comme nous l'avons déjà dit, une construction correspond à l'association conventionnelle d'une forme et d'un sens « dont certains aspects formels ou sémantiques ne sont pas strictement prévisibles à partir des éléments constitutifs de cette construction » (Carlier et Prévost, 2021 : 11). Seront donc des constructions les morphèmes (*pré-* et *-eur*), les mots, qui peuvent avoir un sens lexical (*maison*) ou relationnel (*puis*), les expressions idiomatiques lexicalement figées (*un ange passe*) ou avec des éléments variables (*X pose un lapin à Y*), les constructions syntaxiques véhiculant un sens particulier, comme les corrélatives (*plus p, moins q*), ou les structures argumentales des verbes, comme les constructions ditransitives (S V OD OI) pouvant donner lieu à une infinité d'énoncés syntaxiquement identiques (*Louis a acheté des fleurs à sa mère ; nous parlerons de l'incident à la directrice*). Rentrent aussi dans la catégorie de constructions les séquences pragmatiquement figées routinisées comme *bonjour !* ou *excusez-moi* – les pragmatèmes dans l'approche *mel'čukienne* (cf. 2.1).

Dans cette perspective constructionnaliste, il existe un *continuum* entre le pôle lexique et le pôle syntaxe dans lequel on peut placer toutes sortes de constructions, qui, par ailleurs, peuvent entretenir différents types de lien d'héritage – lien d'instanciation, de sous-partie, de métaphore ou de polysémie –, c'est-à-dire des relations avec d'autres constructions proches (Carlier et Prévost, 2021 : 14-15). Le répertoire de constructions stocké dans la mémoire de locuteurs sera le *constructique* – par opposition au *lexique* – acquis à travers

<sup>11</sup> Nous empruntons les exemples et la terminologie à Dostie (2004), travail de référence dans le milieu linguistique francophone. Nous renvoyons aux autres travaux mentionnés *supra* pour d'autres exemples et propositions théoriques.

<sup>12</sup> Hilpert (2021 : 41) explique que « grammaticalisation theory states board empirical generalizations that account for lots of cases across many different languages », alors que l'approche diachronique de la Grammaire de constructions « has not been able to generate a system of testable hypotheses in quite the same way ».

<sup>13</sup> Nous faisons ici une présentation succincte de la Constructionnalisation et de la Grammaire de constructions à partir de Goldberg (2003) et des introductions de Legallois et Patard (2017) et de Carlier et Prévost (2021), à qui nous empruntons certains exemples. Signalons qu'il n'existe pas une seule et unique théorie des constructions. Il s'agit plutôt d'une approche théorique développée par nombre de linguistes qui a donné lieu à une « famille » de théories plus ou moins différentes, mais qui postulent que, dans toute langue, il existe un réseau de couples forme-sens (Goldberg, 2003). Pour des ouvrages exhaustifs, nous renvoyons à Hoffmann et Trousdale (2013), Hilpert (2014) et Hilpert (2021 : chap. 1).

l'usage-même de la langue<sup>14</sup>. La variation phonétique, morphologique ou syntaxique peut concerner soit la forme, soit le sens de la construction. Les locuteurs connaissent ces variations et les nuances qu'elles apportent. La relation sens-forme d'une construction opère en consonance avec d'autres relations sens-forme ancrées dans d'autres constructions, ce qui crée un réseau sémantico-formel, et, par conséquent, des variances. Le choix de la variante constructionnelle employée reposera sur des facteurs divers, parmi lesquels des savoirs d'ordre pragmatique – de même que pour les constructions fondamentales de l'approche *mel'čukienne* (cf. 2.2). Les locuteurs d'une langue négocient constamment le sens des constructions qu'ils emploient en se basant sur leur expérience linguistique. Si l'acquisition des constructions se fait à travers l'usage-même de la langue, tous les locuteurs n'établissent pas le même rapport entre sens et forme, ce qui peut engendrer des malentendus (Traugott, 2021 : 9).

Le processus qui favorise la variabilité dans les constructions est appelé *changement constructionnel*. En changeant l'usage que l'on fait des constructions, leur forme et/ou leur sens évoluent, mais non pas les règles de syntaxe en soi. L'étude du changement constructionnel passe donc par l'analyse de corpus qui rendent compte des usages réels des locuteurs, des variations dans la fréquence d'emploi ou dans les contextes d'apparition (Carlier et Prévost, 2021 : 18). Ainsi, la dimension diachronique s'avère centrale pour ce type d'études, non seulement pour étudier l'évolution des constructions déjà présentes dans la langue, mais également pour identifier l'émergence de constructions, autrement dit, les processus de *constructionnalisation*. En effet, la formation de constructions est « un processus d'abstraction à partir d'exemples réels de situations et d'énoncés » (Legallois et Patard, 2017 : 6).

### 3.3. L'approche diachronique de la Grammaire de constructions

L'approche diachronique de la Grammaire de constructions date d'une dizaine d'années et a permis de porter de nouveaux regards sur l'évolution de la langue (Hilpert, 2021 : chap. 2). De manière générale, ce type d'études se centre sur l'analyse des changements historiques qui se donnent dans le réseau de constructions d'une langue. Au cours de l'histoire, les constructions peuvent émerger, changer ou disparaître. La création d'une construction, la constructionnalisation, consiste donc dans l'association d'une nouvelle forme à un nouveau sens (Traugott et Trousdale, 2013). La constructionnalisation d'unités lexicales grammaticales suppose une augmentation de la schématicité et de la productivité des structures, ainsi qu'une diminution de leur compositionnalité (Hilpert, 2021 : 50). Le changement constructionnel, comme nous l'avons déjà dit, implique l'évolution d'un aspect formel ou sémantique d'une construction déjà existante. Généralement, plusieurs de ces aspects changent de façon simultanée (Hilpert, 2021 : 57). Finalement, la restriction dans l'usage d'une construction, et son éventuelle disparition, sont motivées par les liens que celle-ci entretient avec d'autres constructions. Par exemple, l'émergence d'une construction avec un sens proche à une autre préexistante met toutes les deux en concurrence. Si l'une des constructions ne disparaît pas, des évolutions ultérieures conduiront à la divergence formelle ou sémantique tout en maintenant un lien entre les deux.

## 4. La construction <impératif + voir>

### 4.1. Deux approches sur les constructions

Dans cette partie nous analyserons les marqueurs du type *regarde voir*, *tiens voir*, *voyons voir* ou *dites voir*, comme des membres de la construction productive <impératif + voir>. Nous emploierons les théories présentées *supra* pour montrer qu'il ne s'agit pas d'expressions indépendantes avec des sens propres qui diffèrent selon le verbe employé, mais d'expressions relevant d'une même construction avec une forme identique et un sens central commun à toutes. Mais avant d'entamer cette analyse, nous souhaiterions faire un bref bilan pour mettre en parallèle les travaux découlant des théories de Mel'čuk – et d'Anscombe pour ce qui est des matrices lexicales – et ceux ancrés dans la théorie de la Grammaire de constructions.

Tout d'abord il faut constater que les deux approches ne semblent pas avoir interagi de manière significative<sup>15</sup> malgré le fait que toutes les deux mettent au cœur de leurs analyses les expressions idiomatiques – du moins dans un premier temps – et qu'elles emploient une terminologie similaire, si ce n'est identique (*construction*)<sup>16</sup>. Les deux approches constatent qu'il existe des degrés de compositionnalité et que la situation d'énonciation, pour l'une, et l'usage, pour l'autre, ont un rôle central dans l'étude de la langue. L'aspect diachronique est tout aussi important dans les deux approches. Cependant, dans l'approche *mel'čukienne* la question ne se développe pas ; les linguistes se limitent à instaurer l'évolution de la langue comme la motivation principale pour la création des pragmatèmes et des constructions fondamentales avec des sens non-compositionnels et dont l'emploi est fortement contraint par la situation d'énonciation. Ainsi, dans cette approche, la dimension synchronique est envisagée uniquement dans un but pratique : l'application de la description de ces expressions à la lexicologie et à la didactique des langues.

<sup>14</sup> La théorie *chomskienne* de la Grammaire universelle – qui défend une compétence linguistique innée chez les locuteurs – serait contredite par la théorie de la Grammaire de constructions. Tout locuteur forme un *constructique*, un stock de constructions, au fur et à mesure qu'il emploie la langue. Ce que l'on stocke, ce sont des constructions (formes lexicales ou syntaxiques avec un sens propre) et non pas un lexique que l'on agence à l'aide de règles grammaticales universelles. C'est l'usage effectif de la langue qui permet de garnir le *constructique*, il est *usage-based* (Carlier et Prévost, 2021 : 15 ; Goldberg, 2003 : 219).

<sup>15</sup> Arroyo (2020) et Hernández Muñoz (2019, 2022) citent des références des deux approches.

<sup>16</sup> Hernández Muñoz (2022) parle de la Grammaire de constructions et des travaux menés dans le cadre francophone sans établir pour autant une séparation nette entre les deux approches.

Les théories de la Grammaire de constructions, quant à elles, ont fourni l'appareillage théorique nécessaire pour développer des analyses en diachronie afin de montrer comment émergent, changent et disparaissent les constructions. L'approche diachronique de la Grammaire de constructions s'appuie sur les théories de la Grammaticalisation et de la Pragmaticalisation pour expliquer comment des unités lexicales subissent des changements (morphologiques, sémantiques, pragmatiques...) qui leur permettent de recruter de nouveaux emplois grammaticaux ou pragmatiques. Par ailleurs, l'étude des fluctuations dans la fréquence d'emploi de morphèmes, termes ou structures lexicales ou syntaxiques, permet d'identifier l'apparition (ou disparition) des constructions avec un sens et une forme propres, avec des éléments fixes ou variables, mais, surtout, avec un sens central présent dans toutes les unités forgées dans la construction.

En somme les deux approches que nous avons présentées servent à caractériser les locutions formées dans le schéma productif *<impératif + voir>*. Les étiquettes *matrice lexicale*, *construction moule* ou *construction tout court* sont tout à fait adaptées à la description de *<impératif + voir>*. Les nuances dans la définition de ces trois concepts proviennent essentiellement de la question du figement. En plus, la Grammaire de constructions se donne une définition bien plus large de « construction » : comme expliqué ci-dessus, outre les expressions polylexicales plus ou moins figées, on appellera « construction » les affixes, des mots complexes ou les structures argumentales, par exemple. La construction moule et la matrice lexicale, en revanche, sont plus restreintes dans la mesure où elles considèrent principalement les unités idiomatiques (locutions ou énoncés).

#### **4.2. La construction/matrice lexicale *<impératif + voir>***

Les linguistes ont prêté peu d'attention encore au paradigme des locutions verbales formées sur *<impératif + voir>*. Il existe deux études exhaustives de Gómez-Jordana (2023a, 2023b) sur *dis/dites voir* – la deuxième en contrastif avec le marqueur *oye tú* de l'espagnol – et deux études sur *voyons voir*, l'une en synchronie (Gómez-Jordana, 2022), l'autre en diachronie (Gómez-Jordana et Saiz-Sánchez, 2023). Ces travaux mettent en évidence certaines propriétés de la structure *<impératif + voir>* permettant de l'analyser comme une construction ou une matrice lexicale qui aujourd'hui connaît les formes *dis voir*, *regarde voir*, *attends voir*, *tiens voir*, *montre voir*<sup>17</sup>... Marque-Pucheu (2010) étudie également le fonctionnement syntaxique et sémantique de *voir* en s'interrogeant sur son statut grammatical. Après l'application de nombreux tests linguistiques, l'auteure conclut que, précédé d'un impératif, *voir* ne fonctionne pas comme un verbe, mais comme un adverbe. Au niveau sémantique, *voir* aurait une valeur d'expérimentation et il peut commuter avec *donc* ou *un peu*<sup>18</sup>. Signalons aussi le travail de Léger (2018) sur toutes les expressions en *voir* du français acadien contemporain, parmi lesquelles *ferme voir* ou *arrête voir*. Dans cette variété du français, la construction *<impératif + voir>* semble extrêmement productive et donne lieu à des formes non répertoriées dans le français hexagonal.

D'un point de vue morphologique, les locutions de type *<impératif + voir>* sont des expressions polylexicales dont le sens n'est pas, aujourd'hui, strictement prévisible à partir du sens de chacune des unités qui les composent. D'ailleurs, le terme fixe *voir* ne correspond pas à l'infinitif du verbe de perception visuelle, mais à l'adverbe de l'ancien français signifiant « vrai », disparu de la langue contemporaine et qui ne subsiste que dans ce type d'expressions. Ainsi, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, des textes condamnent l'usage de *voyons voir*, où le verbe *voir* serait répété (Gómez-Jordana et Saiz-Sánchez, 2023 : 172). Toujours d'un point de vue morphologique, l'unité *<impératif>* de la construction se combine de préférence avec des formes de P2 et P5 (*dis*, *attendez*, *écoutez*, *tiens*, *regardez...*)<sup>19</sup> :

- (1) La Mère Aza sursaute :
    - Je veux le croire, ma petite. (Elle ne sait plus comment repartir, tend sa tasse vide.)
    - *Dis voir*, tu me donnerais un coup demain... pour les annonces ?
    - Rien ne marche en ce moment. Pas de journal. Mais on pourrait toujours coller des sortes d'affiches. [...]

(Anne Perry-Bouquet, *Les landaus de la Mère Aza*, 1989 : 57)
  - (2) Eugène leur gueula dessus :
    - Bon Dieu d'parpaillo ! Qhénou ! Pibaut ! Sales cabots ! *Attendez voir* que j'descende ! Vous f'rez moins les fiers ! J'veais vous met' la branlée d'vot' vie, moi !

(Maude Mihami, *Les dix vœux d'Alfréd*, 2018 : 186)
  - (3) - Un jour je le lui ai dit. Je lui ai dit : écoutez, Mme Loup, il ne fallait pas, dans ces conditions, vous plaindre, il ne fallait pas. Alors elle m'a dit que ce n'était pas assez. Pas assez, je lui ai dit, pas assez ! Ce toupet, elles vont un peu fort, ces femmes-là, tout leur est dû. Eh ! bien, écoutez *voir un peu* : Voyons, Mme Loup, je lui fais, vous en avez reçu, vous, de l'argent, vous avez été remboursée, [...]
- (Claude Mauriac, *La Marquise sortit à cinq heures*, 1961 : 28)

<sup>17</sup> Nous n'incluons pas dans cette liste l'expression *fais voir* qui mérite une étude à part. Dans certains cas, il semble que *voir* correspond au verbe *voir* et non pas à l'adverbe « vrai ».

<sup>18</sup> Le travail de Marque-Pucheu (2010) s'intéresse essentiellement aux propriétés morphosyntaxiques de *voir*. Malgré l'absence d'un volet diachronique, l'auteure remarque très bien que *voir* ne correspond pas au verbe à l'indicatif et qu'il a une valeur d'expérimentation – ici nous parlerons plutôt de perception.

<sup>19</sup> Tous nos exemples sont tirés de la base Frantext.

- (4) Alors pour la faire chier, je lui ai montré du doigt un petit fanion rouge et jaune qui pendait derrière un pare-brise et je lui ai dit : « *Tiens voir l'écusson*, on dirait que c'est un Belge. Ça compte pareil ou ça vaut triple ? »  
 (Pierre Chazal, *Marcus*, 2012 : 294)
- (5) On ne regardait pas à l'étoffe dans le temps-là. C'est comme pour le linge, rien qu'avec une serviette de nos parents on peut faire une bonne chemise pour moi et un pantalon fendu pour toi. – Fais-en donc la douzaine pendant que t'y es, bougre de Gascon. – Et *regardez voir*, madame Goulotte, si ce n'est pas plus santif de se chaussier comme les pères Chartreux, avec une semelle de bois et une courriatte qu'on croise sur le cou de pied ?  
 (George Hepfer, *Saynètes, paysanneries* 2, « Le cultivateur en chambre », 1945 : 60)

Mais également avec des formes de P4, comme *voyons voir*, *attendons voir*, *écoutons voir* et, bien sûr, *goûtons voir* dans la chanson *Chevaliers de la table ronde* :

- (6) En dépit des réflexes et du sang-froid, se présente toujours un petit moment où l'on prend la décision ridicule de penser contre soi. C'est une souffrance, d'orgueil et de peur, que la solitude donne. *Voyons voir*, décide-t-il. Jusque-là, il ne s'est pas occupé du paysage, juste de sa splendeur.  
 (Anne-Marie Garat, *L'enfant des ténèbres*, 2008 : 110)
- (7) Heureusement, d'autres problèmes surgirent et le patron, répondant à une question de Diran, dit qu'il n'avait pas voulu, malgré ses renseignements rassurants, disperser un foyer qu'il avait mis tant d'années à créer. C'est pour cela qu'il n'avait pas amené toute sa famille à Paris. – *Attendons voir*, dit le patron ; si la situation me convient, si je vois que je peux me débrouiller un gagne-pain, j'écrirai à ma sœur de tout vendre et de venir ici avec Sempad. *Attendons-voir...*  
 (Armen Lubin, *Parages d'exil*, 1984 : 124)
- (8) – [E]h bien, dit Yvonne, figure-toi, que quand je suis sortie pour te voir, j'ai surpris une conversation entre Léonie et lui. – Ah ! Ah ! *écoutons voir ça*.  
 (Raymond Queneau, *Pierrot mon ami*, 1942 : 94)
- (9) *Goûtons voir si le vin est bon*,  
*Goûtons voir, oui oui oui*,  
*Goûtons voir, non non non [...]*.  
 (Chanson *Chevaliers de la table ronde*)

Certains verbes admettent le verbe à l'infinitif à la P2/P5 et aussi à la P4, comme *attendez voir* et *attendons voir*, en (2) et en (7), respectivement, ou *écoutez voir* et *écoutons voir*, en (3) et (8).

Par ailleurs, en fonction du degré de pragmatisation des expressions, nous trouverons des occurrences de la construction <impératif + voir> suivies d'un complément nominal (*tiens voir l'écusson*), pronominal (*écoutons voir ça*) ou propositionnel (*goûtons voir si le vin est bon* ; *attendons voir si la situation me convient*). Dans ce cas, ce sont des locutions verbales et pas encore des marqueurs du discours. On trouvera également la construction <impératif + voir> suivie de *un peu* (*écoutez voir un peu*). Les expressions les plus pragmatiquées, *voyons voir* et *dis voir*, connaissent l'emploi absolu (en (1) et (6), respectivement), sans complément d'objet. Dans cet emploi, la construction peut apparaître aussi en position finale. Il s'agit là du second emploi de la construction en tant que marqueur discursif décrit dans Gómez-Jordana (2023a) et Gómez-Jordana et Saiz-Sánchez (2023).

En ce qui concerne le contexte discursif, la construction <impératif + voir> apparaît toujours dans un contexte dialogal ou dialogique (Roulet, 1985) – lorsqu'un locuteur se parle à lui-même en simulant un échange, comme en (6). Elles peuvent apparaître en début de tour de parole ou à la fin. Notons aussi que ces expressions relèvent d'un langage populaire.

La variabilité du verbe à l'impératif semble *a priori* restreinte et contrainte, du moins dans le français hexagonal. Le sens de ces verbes n'est pas uniquement en rapport avec la perception visuelle (*voir*, *regarde*, *montre*), il y a aussi des verbes de perception auditive<sup>20</sup> (*écouter*), ou même des verbes agentifs (*dire*, *tenir*, *attendre*), qui invitent l'allocutaire à agir dans un certain sens. Pour considérer que toutes les formes avec les verbes ci-dessus sont des membres de la construction <impératif + voir>, il faut trouver un sens commun à toutes, un sens central de la construction. Selon nous, toutes ces expressions (*voyons voir*, *dis voir*, *tiens voir*, *attends voir*, *écoute voir*, etc.) sont employées pour demander à l'allocutaire de focaliser son attention sur quelque chose. À la P4, le locuteur se demande à soi-même de se focaliser sur quelque chose. Le locuteur qui dit *voyons voir* se dispose à vérifier quelque chose, non nécessairement par la vue : *voyons voir si Marie a mis du parfum*. Il s'apprête à focaliser son attention sur l'odeur de Marie. De même, le locuteur qui dit *dis voir* demande à l'allocutaire de répondre par un acte ou par la parole en se focalisant sur un élément en particulier – d'où la valeur topicalisante du marqueur (Gómez-Jordana, 2023a). Les verbes de *montre voir*, *tiens voir* et *regarde voir* font appel à des sens – la vue et le toucher –, mais le sens des expressions en *voir* se rapporte aussi à la focalisation sur un élément qui doit être perçu ou évalué.

Nous faisons l'hypothèse que les verbes qui peuvent rentrer dans la construction <impératif + voir> sont des verbes de perception linguistique (Anscombe, 2020), qui renvoient à une source d'information non

<sup>20</sup> Une des chansons de l'album *Claire Elzière chante Alain Leprest* (2014) de la chanteuse française Claire Elzière est intitulée *Entendez-voir*. Nous n'avons pas trouvé d'autres attestations dans Frantext.

seulement sensorielle. Comme le rappelle Gómez-Jordana (2022 : 89), d'après Anscombe (2022), la perception au sens linguistique comprendrait, outre les connaissances que l'on rangerait dans les perceptions sensorielles, celles qui impliquent des savoirs communs admis par tous. Ainsi, *Je trouve que la mort de César a été horrible* (exemple extrait de Anscombe (2022 : 31)) est un énoncé qui repose sur un savoir commun admis par tous, transmis par l'enseignement. La perception linguistique contient ce type de savoirs communs admis par la communauté linguistique. *Voyons voir*, de même que l'adverbe *voir*, renvoie à une perception directe au sens de la langue. Anscombe (2022) soutient que :

Le locuteur de *je vois que vous avez changé de parfum* présente l'événement <vous avez changé de parfum> comme indiscutable pour toute personne ayant les mêmes connaissances que lui et la même expérience sensorielle. La perception sensorielle cesse dans une telle optique d'être la valeur de base pour n'être qu'un cas de perception au sens linguistique. (Anscombe, 2022 : 32)

En tant que construction (ou matrice lexicale), la structure <impératif + voir> a bien une forme avec un élément fixe (*voir*) et un autre variable (le verbe à l'impératif). Pour le sens, il faudra sans doute approfondir la question afin de confirmer notre hypothèse. Il sera ainsi question d'analyser le degré de productivité de la construction, si celle-ci est contrainte par le sémantisme du verbe à l'impératif ou non. Et cela, en prenant en compte également des variétés de français autres que l'hexagonal. Tout un projet à développer.

#### 4.3. La constructionnalisation de <impératif + voir>

Nous terminerons cette étude de cas des constructions ou matrices lexicales par quelques observations sur le processus de création de la construction <impératif + voir>, autrement dit, sur sa constructionnalisation. L'adoption d'une perspective historique invite à employer l'approche diachronique de la Grammaire de constructions ainsi que la théorie de la Grammaticalisation. Il faudra également analyser un corpus afin de dater les premières occurrences de chacune des formes de la construction et les éventuels changements dans leurs emplois. Rappelons que le processus de constructionnalisation d'un élément grammatical entraîne une augmentation de la schématicité et de la productivité de la structure, ainsi qu'une diminution de sa compositionnalité.

La première forme attestée de ce qui sera la construction <impératif + voir> est *dis/dites voir*, au XII<sup>e</sup> siècle, en ancien français<sup>21</sup>. Dans les premières attestations de *dis voir*, *dy voir*, *dites voir* au XII<sup>e</sup> siècle, le verbe a un sens plein en tant que requête à l'allocutaire pour parler de façon sincère.

- (10) « Par amours, or me dites voir,  
Pouez vous sentir ne savoir  
Riens de ce bien que nous sentuns ? »  
(Robert de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, 1199 : 89)
- (11) Mais je te fais une demande,  
Qui a ce fait ne touche mie :  
Par ta foy, or ne me mens mie,  
Mais *dy voir* : a il ceens femme,  
Que voulssises qui fust ta dame  
En fait d'amour ?  
(*Miracle de l'abbesse grosse*, 1340 : 68)

En (10), l'expression injonctive *or me dites voir* est employée pour demander à l'allocutaire de répondre en disant la vérité. En (11), *dy voir* introduit aussi une question à laquelle on demande de répondre de façon honnête.

L'emploi indépendant de *dis voir* est attesté depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Gómez-Jordana, 2023a : 166), mais *dire* maintient toujours son sens littéral. Il faudra attendre 1925 pour trouver le marqueur complètement pragmatisé, où le verbe *dire* est désémantisé :

- (12) – Y a une paye qu'on s'est vus, *dis voir* ! et ça me donne le sourire, parce qu'avec sa grande gueule et ses bobards, tout mec qu'il était et costaud, il s'a barré dans le bled...  
(Francis Carco, *L'Équipe : roman des fortifs*, 1925, p. 22, cité par Gómez-Jordana, 2023a)

La perte de la valeur littérale du verbe *dire* est caractéristique de l'augmentation de la schématicité de l'expression : le sens du verbe est plus abstrait. Aussi, la compositionnalité de *dis voir* diminue également. Le sens de l'expression est de moins en moins transparent, entre autres, parce que l'adverbe *voir* (« vrai ») n'existe plus en français préclassique (1450-1650), sauf dans des expressions comme *celle-ci* ou *pour/de voir*. Ces deux facteurs – augmentation de la schématicité et diminution de la compositionnalité – conduiront à la création de la construction <impératif + voir>. Certainement par analogie, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et à la toute fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les formes *regarde voir* et *voyons voir* sont créées, respectivement. Si notre hypothèse antérieure est vraie, dès cette époque, ces trois formes auraient une valeur sémantique (et pragmatique) commune en tant qu'invitation à focaliser l'attention sur quelque chose. Il n'y aura pas donc lieu de

<sup>21</sup> Nous nous basons ici sur le corpus de Frantext et sur Google Books pour *voyons voir* et *dis voir*. Pour les autres formes de <impératif + voir>, uniquement sur Frantext. Une recherche sur d'autres bases apportera certainement des attestations antérieures. L'objectif ici est tout simplement de donner un aperçu général du processus de création de la construction qui nous occupe et non pas de dater de façon précise l'apparition des différentes formes dérivées de la même.

chercher un sens littéral à ces expressions, comme on l'a fait par le passé – les documents historiques en témoignent (Gómez-Jordana et Saiz-Sánchez, 2023). Le sens concret de chaque expression sera plutôt à mettre en rapport avec le sens central de la construction – la demande de se focaliser sur quelque chose –, en apportant des nuances, bien évidemment.

De même que *dis voir*, *voyons voir* connaît un emploi initial en tant que locution verbale et développe par la suite, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, un emploi pragmatique où les verbes *dis/dites* et *voyons* sont désémantisés. Ils n'invitent plus à donner une réponse verbale ou à observer quelque chose avec les yeux, mais à répondre par un acte (qui peut aussi être de nature verbale) ou à percevoir quelque chose d'un point de vue linguistique (Anscombe, 2020). Une fois qu'il existe un paradigme minimal avec les formes *dis voir*, *regarde voir* et *voyons voir*, on peut considérer que la construction est en quelque sorte productive. Mais cette productivité se développera davantage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, où apparaissent de nouvelles formes de la construction avec d'autres verbes comme *écoute voir*, *attends voir*, *tiens voir* ou *montre voir*, qui connaissent déjà les emplois pragmatiqués et non-pragmatiqués dès les premières attestations.

## 5. Conclusion

Une fois revus les principaux cadres théoriques abordant les constructions moules, les matrices lexicales ou les constructions (tout court) et leur évolution, nous avons décrit comment les locutions verbales de type <impératif + voir> sont passées d'une valeur littérale ou compositionnelle, à une valeur pragmatique et désémantisée de leur premier sens. S'est forgée ainsi une construction productive qui permettra de créer de nouvelles formes avec d'autres verbes. La création de ces nouvelles expressions, au XVII<sup>e</sup> siècle, à partir de la construction <impératif + voir> est d'autant plus surprenante que la combinaison se fait entre un impératif et un terme (*voir*) dont l'origine adverbiale (« vrai ») n'était plus évidente pour les locuteurs, qui n'y reconnaissaient que le verbe de perception. Ceci a entraîné de nombreuses critiques de la part de grammairiens et d'académiciens qui y voyaient un abus de langage, notamment dans *voyons voir* et *regarde voir*. Or, comme nous l'avons montré, ces deux expressions sont de nouvelles formes de la construction <impératif + voir>, dérivée d'un emploi plus schématique et moins compositionnel de la locution du français médiéval *dis/dites voir*. La productivité de la construction a permis de créer à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un paradigme de locutions verbales qui possèdent toutes un sens central commun, la demande de se focaliser sur quelque chose.

Le français hexagonal comprend un nombre limité de formes rattachées à cette construction. Cela dit, ce nombre est suffisamment intéressant pour que nous y prêtions toute notre attention linguistique, surtout que dans d'autres variétés du français, la productivité semble majeure. La construction <impératif + voir> du français mérite une étude approfondie, aussi bien dans une approche sémantico-pragmatique que diachronique.

## Références bibliographiques

- Anscombe, Jean-Claude, (2011) « Figement, idiomatité et matrices lexicales » in Anscombe, Jean-Claude & Salah Mejri (éds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris, Honoré Champion, pp. 17-40.
- Anscombe, Jean-Claude, (2012) « Pour une théorie linguistique du phénomène parémique » in Anscombe, Jean-Claude, Darbord, Bernard & Alexandra Oddo (éds.), *La parole exemplaire : introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris, Armand Colin, pp. 75-95.
- Anscombe, Jean-Claude, (2016) « Les constructions en ADVERBE QUE P en français : essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie*. N°108, pp. 199-224. DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06281-3.p.0199
- Anscombe, Jean-Claude, (2020) « Quelques remarques sur les notions de perception et de verbe de perception », *LiCARC. Littérature et culture arabe contemporaines*. Hors-série n° 2, pp. 23-42.
- Anscombe, Jean-Claude, (2022) « Les notions de perception et de verbe de perception sont-elles des notions linguistiques ? », *Langages*. N°227, pp. 17-38. DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.227.0017>.
- Anscombe, Jean-Claude & Oswald Ducrot, (1983) *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Arroyo Ortega, Álvaro, (2020) « Les constructions fondamentales : à la limite entre le figement et la combinaison libre » in Mejri, Salah, Meneses-Lerín, Luis & Brigitte Buffard-Moret (dirs.), *La phraséologie française en questions*. Paris, Hermann, pp. 325-335.
- Blanco Escoda, Xavier, (2013) « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique », *Verbum*. N°4, pp.17-25. DOI : <https://doi.org/10.15388/Verb.2013.4.4977>
- Blanco Escoda, Xavier & Salah Mejri, (2018) *Les pragmatèmes*. Paris, Classiques Garnier.
- Carlier, Anne & Sophie Prévost, (2021) « Constructions, constructionnalisation et changement linguistique », *Langue française*. Vol. 209, n°1, pp. 9-22.
- Dostie, Gaétane, (2004) *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot. DOI : <https://doi.org/10.3917/dbu.dost.2004.01>
- Ducrot, Oswald, (1972) *Dire et ne pas dire: principes de sémantique linguistique*. Paris, Hemann.
- Fillmore, Charles J., Paul Kay & Mary Catherine O'Connor, (1988) « Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions : The Case of *Let Alone* », *Language*. Vol. 64, n°3, pp. 501-538. DOI: <https://doi.org/10.2307/414531>
- Fraser, Bruce, (1999) « What are discourse markers? », *Journal of Pragmatics*. N°31, pp. 931-952. DOI: [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(98\)00101-5](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(98)00101-5)
- Goldberg, Adele E., (2003) « Constructions : a new theoretical approach to language », *Trends in Cognitive Sciences*. Vol. 7, n°5, pp. 219-224. DOI : [https://doi.org/10.1016/S1364-6613\(03\)00080-9](https://doi.org/10.1016/S1364-6613(03)00080-9)

- Gómez-Jordana, Sonia, (2010) « L'évolution diachronique des adverbes *justement/justamente, apparemment/aparentemente, décidément/decididamente* en français et en espagnol », *Vox Romanica*. N°69, 206-231.
- Gómez-Jordana, Sonia, (2022) « *Voyons voir* : De la locution verbale au marqueur de perception. Une locution à ne pas en croire ses yeux », *Langages*. Vol. 227, n°3, pp. 79-98. DOI : <https://doi.org/10.3917/lang.227.0079>
- Gómez-Jordana, Sonia, (2023a) « *Dis voir* : étude d'un marqueur entre le dire et le faire » in Rouanne, Laurence, Anscombe, Jean-Claude & Georges Kleiber (éds.), *Histoires de dire 3 : Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe «dire»*. Lausanne, Peter Lang, pp. 151-169.
- Gómez-Jordana, Sonia, (2023b) « *Dis voir et oye tú* en contraste : des marqueurs de dire et de perception ? », *Lingvisticae Investigationes*. Vol. 46, n°2, pp. 200-222. DOI : <https://doi.org/10.1075/lil.00091.gom>
- Gómez-Jordana, Sonia & Marta Saiz-Sánchez, (2023) « Étude diachronique de la locution *voyons voir* (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles) », *Çedille : Revista de Estudios Franceses*. Vol. 23, pp. 155-182. DOI: <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2023.23.10>
- Heine, Bernd, (2013) « On discourse markers : Grammaticalization, pragmaticalization, or something else? », *Linguistics*. Vol. 51, n°6, pp. 1205-1247. DOI: <https://doi.org/10.1515/ling-2013-0048>.
- Heine, Bernd, Narrog, Heiko & Haiping Long, (2016) « Constructional change vs. grammaticalization : From compounding to derivation », *Studies in Language*. Vol. 40, n°1, pp. 137-175. DOI: <https://doi.org/10.1075/sl.40.1.05hei>
- Hernández Muñoz, Yaiza Irene, (2019) *Las construcciones francesas fundamentales : definición y aplicación de una nueva unidad fraseológica*. Thèse de doctorat inédite. Universidad Complutense de Madrid.
- Hernández Muñoz, Yaiza Irene, (2022) « Les constructions françaises fondamentales, entre combinatoire libre et figée : la notion de moule », *Thélème: Revista complutense de estudios franceses*. Vol. 37, n°2, pp. 217-223. DOI : <https://doi.org/10.5209/THEL.82330>
- Hernández Muñoz, Yaiza Irene & Álvaro Arroyo Ortega, (2021) « Les constructions françaises fondamentales : un support pour les identités ? », *Thélème: Revista complutense de estudios franceses*. Vol. 36, n°2, pp. 123-129. DOI: <https://doi.org/10.5209/THEL.76490>
- Hilpert, Martin, (2014) *Construction Grammar and its application to English*. Edinburgh, Edinburgh University Press.
- Hilpert, Martin, (2021) *Ten Lectures on Diachronic Construction Grammar*. Leiden/Bostonm Brill. Disponible sur: <https://www.jstor.org/stable/10.1163/j.ctv20dsbb6> [Dernier accès le 26 février 2025].
- Hoffmann, Thomas & Graeme Trousdale, (2013) « Construction Grammar : Introduction » in Hoffmann, Thomas & Graeme Trousdale (éds.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*. Oxford, Oxford Academic, pp. 1-12. DOI: <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780195396683.013.0001>
- Hopper, Paul J. & Elisabeth Closs Traugott, (1993) *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press. DOI: <https://doi.org.bucm.idm.oclc.org/10.1017/CBO9781139165525>
- Legallois, Dominique & Adeline Patard, (2017) « Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique », *Langue française*. Vol. 194, n°2, pp. 5-14. DOI : <https://doi.org/10.3917/lf.194.0005>
- Léger, Catherine, (2018) « L'utilisation discursive de *voir* en français acadien : de la perception à l'évidence » in Arrighi, Laurence & Karine Gauvin (dirs.), *Regards croisés sur les français d'ici*. Canada, Presses de l'Université de Laval, pp. 87-111. DOI : <https://doi-org.janus.bis-sorbonne.fr/10.1515/9782763736198-005>
- Marque-Pucheu, Christiane, (2010) « *Goûtons voir, oui oui oui, Goûtons voir, non non non, Goûtons voir si le vin est bon : voir verbe ou particule énonciative* », *Proceedings of the 29th International Conference on Lexis and Grammar LGC 2010*, 15-16 septembre 2010, Belgrade, pp. 203-213.
- Mejri, Salah, (2013) « Figement et défigement : problématique théorique », *Pratiques*. N°159-160, pp. 79-97. DOI: <https://doi.org/10.4000/pratiques.2847>
- Mel'čuk, Igor, (2006) *Aspects of the Theory of Morphology*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- Mel'čuk, Igor, (2013) « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes mais », *Cahiers de Lexicologie*. N°102, pp. 129-149. DOI : <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1259-2.p.0129>
- Mel'čuk, Igor, (2015) *Semantics : From Meaning to Text*. Vol. 1-3. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Narrog, Heiko & Bernd Heine (éds.), (2011) *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford, New York, Oxford University Press. DOI: <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199586783.001.0001>
- Rodríguez Somolinos, Amalia, (2011) « Présentation : Les marqueurs du discours - approches contrastives », *Langages*. N°184, pp. 3-12. DOI : <https://doi.org/10.3917/LANG.184.0003>
- Roulet, Eddy et al., (1985) *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Peter Lang.
- Schourup, Lawrence, (1999) « Discourse markers », *Lingua*. Vol. 107, n°3/4, pp. 227-266. DOI: [https://doi.org/10.1016/S0024-3841\(96\)90026-1](https://doi.org/10.1016/S0024-3841(96)90026-1)
- Traugott, Elisabeth Closs, (2021) « A constructional perspective on the rise of metatextual discourse markers », *Cadernos de Linguística*. Vol. 2, n°1, pp. 1-25. DOI: <https://doi.org/10.25189/2675-4916.2021.v2.n1.id269>
- Traugott, Elisabeth Closs & Richard B. Dasher, (2002) *Regularity in semantic change*. Cambridge, Cambridge University Press. DOI: <https://doi.org.bucm.idm.oclc.org/10.1017/CBO9780511486500>
- Traugott, Elisabeth Closs & Graeme Trousdale, (2013) *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford, New York, Oxford University Press. DOI: <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199679898.001.0001>

## Bases textuelles

ATILF-CNRS & Université de Lorraine. 2023. Base textuelle Frantext. [www.frantext.fr](http://www.frantext.fr)